

Tunis, le 9 mars 2023

Communiqué de la « Direction des stages »

- Les étudiants concernés par les stages obligatoires et facultatifs doivent récupérer leur demande de stage, depuis leur profil ESSECT (espace extranet), et la faire signer par l'entreprise d'accueil. Une fois celle-ci signée, ils doivent compléter la lettre d'affectation, également sur leur profil ESSECT, et déposer les deux documents dans les guichets desquels ils relèvent (Guichets des étudiants à l'ESSECT : Guichet 1^{ère} année, Guichet 2^{ème} année, Guichet 3^{ème} année et Guichet Master M1 & M2).

- Les étudiants inscrits en 1^{ère} année Licence et au master M1 qui souhaiteraient faire un stage facultatif peuvent le faire durant les mois de juillet et/ou août 2023. Ils devront fournir une assurance qui couvrira l'intégralité de la durée du stage.

- Les stages d'été, obligatoires, pour les 2^{èmes} années concernées (2LSG, 2LSE, 2LSC) pourront commencer à partir du 6 juin 2023, sous réserve de réussite à la session principale. A défaut, l'étudiant(e) est tenu(e) de passer la session de rattrapage, même si celle-ci se tiendra durant sa période de stage.

NB 1 : les dépôts des documents de stage se font exclusivement dans les guichets respectifs en fonction du niveau de la formation.

NB 2: aucun document ne sera signé en dehors de ceux déposés dans les guichets concernés.

NB 3 : les dépôts se font obligatoirement, dans les guichets appropriés, les lundis, mardis et mercredis, et les retraits les jeudis et vendredis, auprès des mêmes guichets de dépôt.

NB 4 : les stages d'été étant des stages d'initiation à la vie en entreprise, ceux-ci peuvent être différents de la spécialité qui sera choisie en 3^{ème} année licence.

NB 5 : les Projets de Fin d'Etudes peuvent prendre une des 3 formes ; (1) rapport de stage, ou (2) un business plan ou (3) une étude de cas et sa simulation. Les (2) et (3) sont à voir avec les responsables des niveaux. Le (1) sera préparé au 2^{ème} semestre de la 3^{ème} année de la licence dans le cadre d'un module spécifique.

NB 6 : merci d'envoyer vos, éventuelles, questions par mail à direction.stages.essect@gmail.com, ou bien sur le groupe facebook de la direction des stages.

La SEULE source d'information est la direction des stages. Nous restons en contact permanent avec vous, pour vous informer des éventuels changements.

Rappel : Mail de la direction des stages : direction.stages.essect@gmail.com